

COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

SERVICE ETAT CIVIL

ARRÊTÉ N°2025ARRT221

OBJET: DELEGATION DE FONCTION OFFICIER D'ETAT-CIVIL A MME Sonia RICHOU, Conseillère Municipale

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de Villeneuve-lès-Maguelone,

VU la loi du 05 avril 1884,

VU l'article L.2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'empêchement du Maire et des Adjoints en exercice,

ARRÊTE

ARTICLE 1:

Madame Sonia RICHOU, Conseillère Municipale de la Commune de VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, est déléguée sous notre surveillance et notre responsabilité en notre lieu et place et concourt avec nous, pour exercer les fonctions d'officier d'état civil.

ARTICLE 2:

En sa qualité d'officier d'état civil, Madame Sonia RICHOU célébrera les cérémonies qui auront lieu :

Le samedi 16 Août 2025

en la Mairie de VILLENEUVE-LES-MAGUELONE.

ARTICLE 3:

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Chef de service de la Police Municipale ainsi que Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Villeneuve-lès-Maguelone sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la mairie.

Publié le 2 4 JUIL 2025 -

Pour extrait conforme En Mairie le 16 juillet 2025 Le Maire Véronique NEGRET

